



l'efficacité réformiste

Déclaration des élus FORCE OUVRIERE au CCE Extraordinaire du 25/09/2008

Les élus **FO** du CCE tiennent à rappeler que certains points sont développés rapidement par la Direction sans répondre aux inquiétudes des salariés.

C'est pour ces raisons que les élus **FO** du CCE ont pris position pour la tenue de ce CCE Extraordinaire afin que vous répondiez à la préoccupation du personnel concerné sur :

- **D'une part, le déploiement du projet Facility Management** sur l'ensemble des sites qui a pour conséquence l'externalisation des services dit « généraux » sans véritable prise en compte du personnel impacté et de ses inquiétudes.

Nous regrettons l'entêtement de la Direction voulant à tout prix faire sortir ces salariés du Groupe.

Nous réaffirmons notre opposition à ce projet en Région Parisienne et dans l'ensemble de l'UES, c'est-à-dire dans le périmètre relevant de cette instance.

- **D'autre part, les projets de restructuration de CHORUS et d'ISF** sans véritable logique à part celle du gain à court terme.

Comment ne plus former en interne nos clients, nos distributeurs, vos formateurs, les salariés Schneider ?

Avez-vous bien pris en compte l'impact d'une telle décision sur ces activités ?

Les élus FO du CCE apportent leur soutien aux salariés impactés et alertent la Direction sur le RISQUE MAJEUR de tels projets.

Les élus **FO** demandent à la Direction de revoir ces dossiers en prenant en compte TOUS les éléments tels que la satisfaction des clients, l'avenir de VOTRE personnel qui a toujours apporté le meilleur d'eux mêmes et non pas prendre compte que la partie économique à très court terme.

Les élus **FO** constatent que la Direction n'a pas su anticipé les évolutions qu'elle nous propose aujourd'hui.

Pour éviter la « casse sociale » engendrée par vos prises de position, les élus FO demandent l'ouverture rapide de véritable négociation avec effet rétroactif prenant réellement en compte l'indemnisation du préjudice que vous affligez à vos salariés.

Les élus FORCE OUVRIERE du CCE